

## Compte-Rendu Sommaire de la séance du Conseil Municipal en date du 16 mars 2017



Après examen des questions inscrites à l'ordre du jour, le Conseil Municipal :

- Par 26 voix pour et 2 abstentions, **DÉCIDE** de s'opposer au transfert de la compétence en matière de plan local d'urbanisme à la Communauté de Communes du Pays de Redon.

Vu pour être affiché le 17 mars 2017 conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.



À Redon, le 17 mars 2017,

Le Maire,  
Pascal DUCHÊNE